

Les Frais de l'assurance-vie : Gan Patrimoine Objectif Retraite

Afin de renforcer la transparence des frais sur ces contrats, Groupama Gan Vie s'engage à mettre à jour annuellement les informations ci-dessous

Remarques introductives

- Les frais de gestion du plan ou du contrat correspondent à des frais prélevés directement par l'assureur sur l'encours en Unité de Compte ou en Euros. Peuvent s'y ajouter des frais selon le mode de gestion retenu.
- Les frais de gestion des fonds correspondent aux frais prélevés par les sociétés de gestion et se répercutent sur la performance des Unités de Compte. Les rétrocessions de commissions correspondent à la part rétrocédée à l'assureur au titre de la distribution des Unités de Compte.
- Les frais de gestion des fonds ont été calculés sur la base d'une moyenne des frais de l'univers d'investissement disponible. Il s'agit donc d'une moyenne et la valeur exacte dépendra des Unités de Compte constituant l'encours du client.

	Gan Patrimoine Objectif Retraite
Montant minimal de versement	50 €/mois ou 300 € en versement libre
Frais d'adhésion à l'association ayant souscrit le contrat	4 €/an

Frais annuels	
Frais de gestion du contrat	
Frais des supports fonds euros	0.60%
Frais des supports unités de compte	0.96%
Gestion à horizon	-

Frais de gestion des unités de compte	
1/Gestion libre	
Fonds actions (moyenne)	1.72%
dont taux de rétrocessions de commissions	0.88%
Fonds obligations (moyenne)	1.15%
dont taux de rétrocessions de commissions	0.62%
Fonds immobilier (moyenne)	1.85%
dont taux de rétrocessions de commissions	1.00%
Fonds diversifiés (moyenne)	1.37%
dont taux de rétrocessions de commissions	0.83%
2/ Mode de gestion pilotée ou standardisée	
Gestion à horizon	1.86%
dont taux de rétrocessions de commissions	0.97%

Autres frais annuels	
Frais forfaitaires	4€ (frais associatifs annuels)
Frais proportionnels	-

Frais ponctuels par opération (taux maximal)	
Frais sur versement	4.50%
Frais de changement de modes de gestion (en % ou €)	-
Frais d'arbitrage proportionnel ou forfaitaires	-
Frais d'arbitrage - nombre d'arbitrages gratuits par an	-
Frais de transferts sortant vers un autre produit	-
Frais sur les versements de rente	3.00%
Frais de rachat	-

Mentions légales

Gan Patrimoine
Filiale de Groupama Assurances Mutuelles
Société Anonyme d'intermédiation en assurance au capital de 2 364 120 euros – RCS Lille 457 504 694 - APE : 6622Z.
Siège social : 150 rue d'Athènes – CS 30022 – 59777 Euralille.
N° d'immatriculation 09 051 780 – orias.fr
Mandataire exclusif de Groupama Gan Vie et de ses filiales – Tél : 09 69 32 20 60 (appel non surtaxé) contact@ganpatrimoine.fr – www.ganpatrimoine.fr

Groupama Gan Vie
Société anonyme au capital de 1 371 100 605 euros – RCS Paris 340 427 616 – APE : 6511Z.
Siège social : 8-10 rue d'Astorg – 75008 Paris.
Entreprises régies par le Code des assurances.

